

CAHIER DES CHARGES 2010

COURSES HORS STADE

A LABEL FFA



1. DESTINATAIRES

- Les Ligues Régionales,
- Les Commissions Régionales des Courses Hors Stade (CRCHS),
- Les Commissions Départementales des Courses Hors Stade (CDCHS),
- Les organisateurs des épreuves :
 - à Label International 2009
 - à Label National 2009
 - à Label Régional 2009candidats à un Label en 2010 sous couvert de leur CRCHS,
- Les officiels Hors stade,
- Les sociétés de chronométrie.

2. REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Réglementation des courses Hors stade 2010.

Les candidatures aux Courses à Label International, National ou Régional devront être répertoriées au moment de l'établissement du calendrier. Les courses, auxquelles un label National ou International est accordé, ou qui sont support d'un Championnat de France sont prioritaires lors de l'harmonisation du calendrier par la CRCHS (cf réglementation).

REFERENCES REGLEMENTAIRES AUX HANDISPORTS

Dans toutes les épreuves sur route les athlètes en fauteuil "Handi Bike" (fauteuil roulant mu par la force d'un pédalage avec les bras) ne sont pas autorisés à participer. Seuls les athlètes utilisant un fauteuil traditionnel (fauteuil roulant mu par la force des bras sur les roues) sont autorisés à participer.

3. DEFINITION DES FAMILLES DES COURSES HORS STADE

3.1 Label FFA des épreuves qualificatives et classantes

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle (10km, 15km, 20km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 heures, Ekiden),
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Conforme aux critères particuliers du cahier des charges pour les épreuves qualificatives et classantes.

3.2 Label FFA des courses « classiques et populaires »

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Épreuves de masse, mêlant le caractère de fête et le caractère sportif, de notoriété reconnue.

3.3 Label FFA des courses de montagne

- Epreuves ayant un fort dénivelé positif,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges,
- Critères spécifiques définis dans la réglementation des courses et des manifestations Hors stade.

3.4 Label FFA des courses « nature »

- Epreuves se déroulant sur un parcours à grande majorité en chemins ou sentiers,
- Epreuves se déroulant sur une distance non officielle,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels.

3.5 Label FFA des courses en étapes, en relais et Ekiden

- Critères définis dans la réglementation des courses Hors stade,
- Conforme au cahier des charges des courses à labels.

3.6 Label IAAF des courses à labels

- Critères définis dans la réglementation IAAF des courses Hors stade,
- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non (10km, 15km, 20km, 25km, 30km, Semi-marathon, Marathon, Courses Classiques),

Dans chacune des ces familles, les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives.

4. LABEL INTERNATIONAL

- 4.1 La FFA reconnaîtra en 2010, et à la demande des Organisateur concernés, un maximum de **25** épreuves à Label International (hors Championnats de France ou Nationaux) qui devront être crédités de 4500 points et plus.
- 4.2 Parmi ceux-ci, 2 Labels Internationaux seront réservés aux courses « classiques et populaires » ou aux courses « nature » et 1 label International peut être attribué, hors quota, aux DOM/TOM.
- 4.3 Le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon le barème de classement des courses à labels (annexe 1). La période de référence ira du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.
Seront retenus les 25 meilleurs totaux des épreuves demandant un label international.
- 4.4 Les conditions minimales (auxquelles la CNCHS peut éventuellement accorder des dérogations) sont :
- une organisation qui doit être une structure de la FFA ou à défaut avoir passé une **convention écrite** de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 3 ans, dont 1 an avec le label national,
 - une participation d'au moins 1000 coureurs lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,
 - prévoir au moins 3 athlètes classés de niveau national 1,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation,
 - pour les épreuves de distances officielles (10km, 15km, 20km, Semi marathon, 25km, Marathon, 100km et 24 heures), vérification de la distance par un mesureur expert IAAF/AIMS,
 - pour les épreuves se déroulant sur une autre distance, mesurage par un OTN ou un officiel fédéral des courses Hors stade,
 - l'organisation s'engage à envoyer, sous 48 heures, par email à la FFA et la Ligue les classements, avec les numéros de licences, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des règlements de la FFA et de la CNCHS,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date proposée,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de télé chronométrie, de synchronisation départ avec le signal du starter (pas de temps réel) et obligation d'un chronométrage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à labels à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org
 - l'accueil de 2 officiels internationaux ou fédéraux nommés par la CNCHS pour juger l'épreuve.
- 4.5 Les épreuves à Label International et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 h, (cf. point II.B Les règles techniques fédérales de la réglementation des courses et manifestations Hors stade 2010) sont automatiquement classantes (pour les points club FFA) et/ou qualificatives (pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France ou National sur qualification existe).
- 4.6 Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com
- 4.7 Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA
- 4.8 Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à labels FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.



5. LABEL IAAF

5.1 Généralités

Chaque année, l'IAAF attribuera aux meilleures Courses sur Route du monde, qui remplissent les critères requis et qui en font la demande, une appellation connue sous l'expression "Label IAAF".

5.2 Les Courses seront classées en trois catégories :

- Marathons
- Semi-Marathons
- Autres Courses : 10Km – 15Km – 20Km – 25Km - 30Km – 100Km – courses traditionnelles sur des distances non-standard (par exemple Paris – Versailles sur 17,6 Km)

5.3 Pour chacune de ces catégories, il y aura 3 niveaux de "Label" :

- Label d'Or IAAF
- Label d'Argent IAAF
- Label IAAF

5.4 Conditions

- Candidat au Label International FFA 2010
- Une antériorité d'au moins 3 ans de Label International FFA
- Les conditions à remplir pour l'obtention du Label IAAF sont exposées dans les clauses définies par la réglementation des Labels IAAF pour Courses sur Route 2009 disponible sur le site www.iaaf.org

5.5 Comment faire une demande de Label IAAF

5.5.1 Les demandes de Label IAAF peuvent être présentées par les Directeurs de Courses si celles-ci répondent aux conditions énumérées dans ces Règles. Ces demandes peuvent être présentées par les Fédérations Membres de l'IAAF (FM) qui organisent les courses.

5.5.2 Les demandes de Label IAAF (sur le formulaire approprié disponible sur le site www.iaaf.org) seront envoyées à la Fédération Française d'Athlétisme, avec copie au Siège de l'IAAF. La Fédération Française d'Athlétisme contresignera la demande qu'elle fera suivre à l'IAAF (avant la date limite fixée par l'IAAF).

5.5.3 Les demandes feront l'objet d'une évaluation deux fois par an : les courses se tenant de Janvier à Juin inclus, dont les demandes auront été reçues au plus tard le 15 Août 2009, seront évaluées en Août, et les courses se tenant de Juillet à Décembre inclus, dont les demandes devront être reçues par l'IAAF au plus tard le 15 Décembre 2009, seront évaluées en Décembre.

6. LABEL NATIONAL

- 6.1 La FFA reconnaîtra en 2010, et à la demande des Organisateur concern s un maximum de 50  preuves   Label National, (hors Championnats de France ou Nationaux) qui devront  tre cr dit s de 1500 points et plus.
- 6.2 Cinq Labels Nationaux peuvent  tre attribu s, hors quota, aux DOM/TOM.
- 6.3 Sept Labels Nationaux seront r serv s, hors quota, aux courses supportant un Championnat de France ou un Championnat National (10km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 heures, Montagne et Ekiden), 3 Labels Nationaux peuvent  tre r serv s, hors quota, aux courses de relais, 3 Labels Nationaux seront r serv s aux courses, hors quota, aux courses « Classiques et populaires » ou aux courses « Nature », 3 Labels Nationaux peuvent  tre r serv s, hors quota, aux  preuves de l'Ultra (100km et 24heures).
- 6.4 Le nombre d' preuves  tant limit , les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la pr c dente  dition, seront class es selon le bar me des classements des courses   labels (annexe 1).
La p riode de r f rence ira du 1^{er} septembre 2008 au 31 ao t 2009.
Seront retenus les meilleurs totaux des  preuves demandant un label national.
- 6.5 Les conditions minimales (auxquelles la CNCHS peut  ventuellement accorder des d rogations) sont :
- une organisation qui doit  tre une structure de la FFA ou   d faut passer **une convention  crite** de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comit  ou Ligue),
 - une ant riorit  d'au moins 2 ans, dont un an avec le label r gional,
 - une participation d'au moins 500 coureurs lors de l' dition s' tant d roul e durant la p riode de r f rence,
 - au moins 3 athl tes class s de niveau national 3,
 - pr voir l'organisation d'un contr le antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validit  du mesurage d'un parcours ne peut exc der 5 ans, m me si ce parcours n'a pas  t  modifi  dans son trac  g n ral. Les frais de mesurage seront support s par l'organisation. Mesurage du parcours par un OTN ou un officiel f d ral des courses Hors stade,
 - l'organisation s'engage   envoyer sous 48 heures, par email   la FFA et   la Ligue les classements, avec les num ros de licences, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des r glementations de la FFA,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date propos e,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de t l chronom trie, de synchronisation d part avec le signal du starter (pas de temps r el) et obligation d'un chronom trage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage   utiliser, dans sa communication, le logo des courses   labels   l'exclusion de tout autre logo de la FFA,   obtenir aupr s du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org,
 - l'accueil de 2 officiels d sign s par la CNCHS.
- 6.6 Les  preuves   Label National et qui se d roulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 h, ekiden (cf.point II.B Les r gles techniques f d rales de la r glementation des courses et manifestations Hors stade 2010) sont automatiquement classantes (pour les points club FFA) et/ou qualificatives (pour les  preuves pour lesquelles un Championnat de France ou Championnat National sur qualification existe).
- 6.7 Les crit res pour qu'une  preuve de relais, de course en montagne ou de grand fond, puisse  tre prise en consid ration par la CNCHS sont les m mes que pour une  preuve en ligne, mais des d rogations peuvent  tre accord es si l'une ou les deux premi res conditions ne sont pas remplies.
- 6.8 Vous avez la possibilit  de b n ficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la F d ration, www.athle.com.
- 6.9 Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilit  d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de r cup rer le fichier des licenci s de la FFA. Contacter la Direction  v nementielle de la FFA.
- 6.10 Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenci s sur les  preuves   labels FFA   distance officielle et consultable sur le site internet de la F d ration par le grand public.

7. LABEL REGIONAL

7.1 Les épreuves ayant obtenu le Label Régional et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24h) sont dites classantes et permettent l'obtention de points FFA en fonction des performances réalisées par les athlètes. Elles sont également qualificatives pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France ou un Championnat National sur qualification existe.

7.2 Seules les épreuves décrites dans le calendrier spécifique des courses à labels peuvent être prises en compte pour l'homologation des performances :

- Calcul des points FFA pour le classement de clubs,
- qualification pour les Championnats de France ou les Championnats Nationaux,
- bilan des performances,
- homologation des records (nationaux, régionaux et départementaux).

7.3 Les conditions minimales :

- l'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer **une convention écrite** de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité ou Ligue),
- une antériorité d'au moins 1 an,
- le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
- l'accord de la CRCHS,
- prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
- le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation. Le mesurage du parcours doit être réalisé par un officiel de courses Hors stade,
- l'envoi des résultats complets par email sous 48 heures (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
- l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à labels à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org,
- L'accueil d'un officiel hors stade désigné par la CRCHS.

7.4 Le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon les barèmes de classement des labels portés à la connaissance des organisateurs concernés. La période de référence ira du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.

7.5 Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com.

7.6 Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA.

7.7 Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à labels FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.

8. LABEL MONTAGNE

8.1 Critères techniques

Epreuve en milieu montagnard présentant un minimum de

- 500m de dénivelé positif cumulé minimum,
- 300m de dénivelé minimum entre point haut et point bas,
- une durée de course de 1 heure à 1heure 15 pour les premiers,
- une antériorité d'au moins un an.

Les courses retenues pourront être de 2 types :

- Les Epreuves de courses en montagne « classiques », ne comportant pas plus de 20% de parcours goudronné, pouvant se dérouler soit en montée continue, soit en montées descentes alternées.
- Course de côte se déroulant sur route goudronnée, avec toutes les précautions de sécurité relatives à la circulation.

8.2 Répartition géographique

Répartition nationale tenant compte du nombre de courses en montagne organisées dans les différents massifs montagneux : Alpes du Nord, Alpes du Sud, Corse, Massif Central, Vosges, Pyrénées.

8.3 Challenge National des Courses de Montagne

Le classement aura pour support les courses ayant obtenu le label montagne et les Championnats de France, d'Europe et du Monde de la discipline.

Une communication et promotion du Challenge seront faites auprès des médias spécialisés et sur le site de la FFA.

8.4 Barème Classement des Clubs provisoire

Le barème montagne se calcule sur le classement du challenge national de courses en montagne,

	IA 40 pts	IB 35 pts	N1 30 pts	N2 29 pts	N3 28 pts	N4 26 pts	IR1 25	IR2 22	IR3 19	IR4 17	R1 15	R2 14	R3 13	R4 12	R5 11	R6 10	D1 8	D2 7	D3 6	D4 5	D5 4	D6 3	D7 2	D8 1		
	Selon le classement du Challenge montagne																									
Masculins	Pour le Champion d'Europe ou podium individuels des mondiaux	Podium individuel des Europe ou dans les 10 premiers mondiaux	Classés dans les 5 premiers	Classés dans les 12 premiers	Classés dans les 20 premiers	Classés dans les 30 premiers																				
Féminines			Classés dans les 10 premiers	Classés dans les 15 premiers	Classés dans les 20 premiers	Par tranches égales dans ces niveaux de classement																				

8.5 Cahier des Charges

Pour obtenir le label montagne, la course devra correspondre aux critères techniques et l'organisateur devra accepter les conditions du cahier des charges :

- 1 juge arbitre HS désigné par la CRCHS
- versement d'un droit d'organisation de 240 Euros à la FFA suivant l'annexe 2,
- l'organisateur remplit les formulaires annexes 8 et 9,
- l'organisateur s'engage à respecter l'intégralité des règlements de la FFA et de la CNCHS (cf. point II des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade),
- l'envoi des résultats complets par email (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
- l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label Montagne à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès du service communication de la FFA – thomas.millot@athle.org.
- Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site Internet de la Fédération, www.athle.com.
- Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel Logica Route pour les engagements et de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction événementielle de la FFA.



9. EPREUVES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

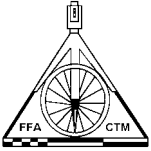
- 9.1 Sont considérées comme épreuves qualificatives, les 10km, les Semi marathons, les Marathons et les Ekidens. Il est indispensable à ce que les organisateurs saisissent les numéros de licences et envoient leur fichier suivant le format logica afin que les coureurs ayant réalisé les minima puissent être qualifiés.
- 9.2 Pour 100 km, Montagne et 24 heures, il n'y a pas d'épreuves qualificatives spécifiques. Les conditions particulières sont précisées dans le livret des règlements estivaux 2010 (à paraître) ou sur Internet : www.athle.com.
- 9.3 Sauf indication contraire à paraître dans le livret des règlements des compétitions, toutes les compétitions se déroulant 15 jours avant les Championnats de France de l'année précédente jusqu'à 3 semaines avant les Championnats de France de l'année en cours sont qualificatives (qualifications individuelles) pour 2010.

Pour les Championnats de France des 10km, Semi marathon et Marathon, il a été décidé que les Championnats de France ou Nationaux seront considérés comme qualificatifs pour le suivant s'il se déroule moins de 1 an avant les Championnats de l'année suivante.

Toutes celles qui se dérouleront après les Championnats de France 2010 seront qualificatives pour les Championnats de France ou Nationaux 2011.

La course Open qui se déroule dans le cadre des Championnats de France ou Nationaux est qualificative pour la saison suivante.

- 9.4 Les performances qualificatives pour les 10 km, le Semi-marathon et le Marathon **ainsi que les périodes qualificatives particulières éventuelles** seront publiées dans le livret des règlements des compétitions 2010 et sur le site FFA www.athle.com.



10. MESURE DE L'ÉPREUVE

- 10.1** Une attention toute particulière sera portée à la mesure des parcours sur des distances officielles et devant permettre des comparaisons chronométriques, l'établissement des statistiques annuelles et la validation des records (nationaux, régionaux et départementaux).
- 10.2** La CNCHS a créé, en son sein, un CTM (Comité Technique de Mesurage) qui est chargé de faire le suivi de ces opérations de mesure.
- 10.3** Seuls sont habilités à effectuer cette mesure :
- Les mesureurs officiels reconnus par l'IAAF et l'AIMS,
 - Les officiels de courses Hors stade inscrits sur la liste fédérale.
- 10.4** Un numéro d'enregistrement officiel (donné par le CTM) sera attribué à chacun des parcours mesurés dans ces conditions avec délivrance d'un certificat officiel de mesurage.
- 10.5** Consultation des courses mesurées sur le site de la FFA www.athle.com .
- 10.6** Les organisateurs sollicitant un label ou ceux qui ont modifié leur parcours devront prendre contact sans tarder auprès de la Commission Régionale des Courses Hors Stade afin qu'un mesureur officiel soit désigné.
- 10.7** Les frais de mesurage appliqués doivent être conformes à la tarification fédérale (contacter votre CRCHS ou la FFA).
- 10.8** Les meilleures performances nationales réalisées sur une distance intermédiaire pourront être homologuées si la distance a été pointée exactement et si 2 chronométreurs sont présents. Ex : performance réalisée sur 20km lors d'un Semi-marathon.
- 10.9** L'organisateur s'engage à obtenir le certificat de mesurage auprès du mesureur qui a validé le parcours et à présenter le dossier de mesurage complet à l'officiel de CHS désigné pour juger l'épreuve.
- 10.10** Dans le cadre des épreuves de relais sur route par étapes labellisées, lorsque les étapes ne sont pas des distances classiques (5, 10, 15, 20, 21.1, 25, 30, 42.195 ou 100 km), le mesurage méthode Jones Counter de chaque tronçon ne sera pas systématiquement obligatoire. Par contre l'organisateur est tenu d'indiquer, avec le maximum de précisions, la longueur de chaque étape.

11. LA PROCEDURE DE DEMANDE DE LABEL

L'organisateur remplit les formulaires de candidature annexes 3 et 4, pour les épreuves de Montagne les annexes 8 et 9, pour les Trails les annexes 10 et 11, puis le transmet pour **le 5 octobre 2009**, au Président de la CRCHS.

12. ECHEANCIER POUR L'ENVOI DES DOSSIERS

12.1 Seuls les dossiers complets seront pris en compte, s'ils comprennent :

La demande d'organisation (annexe 3 ou 8),

La fiche de renseignements (annexe 4 ou 9),

Le formulaire de commande Logica si nécessaire (annexe 11)

Un chèque correspondant au montant des droits d'organisation à l'ordre de la Ligue,

Un classement complet pour les courses n'ayant pas de label en 2009.

12.2 Echancier :

• **5 octobre 2009** : Date limite d'envoi des dossiers à la CRCHS

• **25 octobre 2009** : Date limite de réception des dossiers à la FFA (après visa de la CRCHS)

Les dossiers non reçus au-delà du 25 octobre ne seront pas pris en compte.

En raison des délais de composition et d'impression du calendrier des courses à labels, les dossiers ne respectant pas cet échéancier seront refusés.

13. JURY

Les officiels de Courses Hors stade assurant la fonction de juge arbitre ou de juge arbitre adjoint sont désignés respectivement par la CNCHS (pour les labels internationaux, nationaux et montagne) et par la CRCHS (pour les labels régionaux).

L'hébergement de ces officiels (maximum de 2) doit être assuré par l'organisateur.

Les frais de déplacement de ces officiels sont pris en charge par les CRCHS (pour les labels régionaux) et par la FFA/CNCHS pour les labels internationaux, nationaux et montagne.

L'organisateur devra communiquer la composition de son jury à la commission régionale concernée au plus tard 8 jours avant la compétition et en remettre un double au juge arbitre de l'épreuve.

14. BILAN DES PERFORMANCES

Le bilan des performances est mis en place sur internet, www.athle.com pour toutes les compétitions se déroulant sur l'une des distances suivantes : 10km, 15km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 heures et Ekiden.

Ce classement est évolutif, chaque nouvelle performance entraîne une actualisation de l'ensemble du classement national.

Toutes les courses ayant un label et se déroulant sur une distance (10km, 15km, Semi-marathon, Marathon et 100km, 24 heures) participent au Bilan.

Pour que le classement soit actualisé, il est important d'envoyer le fichier complet rapidement suivant l'annexe 5.

15. LES AGENTS SPORTIFS

La liste des agents habilités à exercer en France est consultable sur le site internet de la FFA – www.athle.com
Chaque organisateur devra adresser à la Commission des Agents Sportifs de la FFA, dans le mois suivant la tenue de la manifestation, le tableau synthétique relatif aux agents sportifs. Ce tableau est téléchargeable sur le site Internet de la FFA dans la rubrique "agents sportifs". Le non-renvoi de ces informations pourra entraîner le non-renouvellement du label.

16. CONTROLE ANTI DOPAGE

Les participants aux courses Hors stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

Le Guide du médecin préleveur élaboré par le Ministère chargé des Sports contient des dispositions précisant les installations nécessaires au contrôle antidopage, contrôle encadré notamment par les articles R232-45 à R232-71 du Code du Sport.

Il y est notamment indiqué dans le Guide du Médecin Préleveur que « situé à proximité du lieu de la compétition, ce local (poste de contrôle antidopage) doit préserver d'une façon continue l'intimité du sportif et garantir de conditions de sécurité au cours de la collecte des échantillons ».

De plus, « avant le début de la compétition, le médecin ou préleveur assermenté, le délégué fédéral et l'organisateur s'assurent, si possible ensemble, que les installations prévues sont propres et adéquates ».

Un descriptif du poste de contrôle antidopage prévoit qu'« idéalement, il doit comprendre 3 espaces distincts : une salle d'attente, un bureau de travail et des toilettes.

La salle d'attente doit être :

- suffisamment grande pour accueillir les sportifs, les officiels, les accompagnateurs,
- être équipée de chaises ou de bancs,
- approvisionnée en boissons non alcoolisées sous emballage hermétique, si possible en verre,
- pourvue de sacs à déchets,
- journaux, revues, poste de télévision peuvent par ailleurs aider à créer une ambiance plus détendue.

Un bureau de travail muni de tables, chaises, lavabo, savon, essuie-mains et sacs à déchets.

Le bureau de travail est utilisé pour :

- choisir les différents flacons destinés au recueil des urines du sportif,
- permettre des manipulations et scellages des flacons après prélèvement,
- rédiger le procès-verbal de contrôle antidopage,
- stocker les échantillons de façon sécurisés.

Il doit pouvoir être verrouillé et son accès contrôlé.

Les toilettes doivent être assez vastes pour que le sportif et le médecin puissent s'y tenir ensemble. »

Les frais du délégué (déplacements) sont à la charge de l'organisateur,
Les frais du médecin ou du préleveur assermenté sont à la charge de la FFA ou de l'AFLD selon le demandeur.

Pièces jointes :

- Annexe 1 :** Critères du calcul des points pour l'attribution des labels internationaux, nationaux ou régionaux
- Annexe 2 :** Droits d'organisation des labels FFA 2010
- Annexe 3 :** Candidature à la reconnaissance d'épreuves de courses Hors stade 2010
- Annexe 4 :** Fiche de renseignements des épreuves candidates à un label international, national ou régional
- Annexe 5 :** Fichier résultats à envoyer à la FFA
- Annexe 5B :** Entête LOGICA
- Annexe 5C :** Cas particulier
- Annexe 5D :** Code Nations
- Annexe 6 :** Jury des épreuves à label international, national ou régional
- Annexe 7 :** Adresses emails des CRCHS
- Annexe 8 :** Label de courses en montagne 2010 / Candidature à la reconnaissance d'épreuve
- Annexe 9 :** Fiche de renseignements des épreuves à label Montagne 2010
- Annexe 10 :** Inscriptions en ligne
- Annexe 11 :** Formulaire de commande LOGICA CROSS-ROUTE
- Annexe 12 :** Sociétés de chronométrie à la norme LOGICA

CRITERES DU CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DES LABELS INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET REGIONAUX

Ne pourront être considérées comme candidates à l'attribution d'un Label International, National ou Régional que les courses ayant déposé une demande et dont le dossier de l'édition précédente est impérativement à jour (Classement, disquette et droit d'organisation renvoyés à la Commission Nationale des Courses Hors Stade).

Le nombre des Labels Internationaux, Nationaux et Régionaux étant limité, les organisations candidates seront classées et les labels seront attribués en fonction de ce classement.

L'attribution des labels ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission Nationale des Courses Hors Stade.

1. LABELS INTERNATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Internationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

2. LABELS NATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Nationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

3. LABELS REGIONAUX

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la CNCHS et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

4. CRITERE DU CALCUL DE POINTS BASE SUR LE NIVEAU SPORTIF

NOM DE L'EPREUVE	VILLE /DEPARTEMENT	Date	Distance
------------------	--------------------	------	----------

HOMMES	INT A	INT B	N1	N2	N3	R1	R2	R3	D1	D2	D3
10 kms	27'38"	28'06"	28'59"	30'13"	32'10"	34'07"	36'04"	38'01"	39'58"	44'00"	50'00"
15 kms	43'00"	43'35"	44'30"	46'15"	49'00"	51'45"	54'30"	57'15"	1h00'00"	1h07'00"	1h16'00"
20 kms	58'25"	59'05"	1h00'00"	1h02'20"	1h05'55"	1h09'35"	1h13'15"	1h16'55"	1h20'35"	1h30'00"	1h42'00"
Semi	1h01'18"	1h02'00"	1h03'15"	1h05'25"	1h09'00"	1h13'00"	1h17'00"	1h21'00"	1h25'00"	1h35'00"	1h48'00"
Marathon	2h09'45"	2h11'45"	2h15'25"	2h22'50"	2h32'00"	2h41'00"	2h50'00"	2h59'00"	3h08'00"	3h27'00"	3h56'00"
100 kms	6h35'00"	6h53'00"	7h11'00"	7h30'00"	8h00'00"	8h25'00"	8h50'00"	9h15'00"	9h40'00"	10h40'00"	12h00'00"
24 heures	250kms	240kms	230kms	220kms	210kms	200kms	190kms	180kms	170kms	155kms	135kms
Ekiden	1h54'30	1h56'30	1h59'10	2h04'20	2h12'00	2h19'50	2h27'40	2h35'30	2h43'20	3h00'00	3h25'00

FEMMES	INT A	INT B	N1	N2	N3	R1	R2	R3	D1	D2	D3
10 kms	31'30"	32'20"	34'05"	36'15"	38'36"	40'57"	43'18"	45'39"	48'00"	53'00"	1h00'00"
15 kms	49'05"	50'25"	52'40"	56'25"	1h00'00"	1h03'35"	1h07'10"	1h10'45"	1h14'20"	1h22'00"	1h33'00"
20 kms	1h06'40"	1h08'25"	1h11'15"	1h16'30"	1h21'20"	1h26'10"	1h31'00"	1h35'50"	1h40'40"	1h51'00"	2h05'00"
Semi	1h10'00"	1h11'50"	1h14'45"	1h20'15"	1h25'20"	1h30'25"	1h35'30"	1h40'35"	1h45'40"	1h57'00"	2h12'00"
Marathon	2h27'00"	2h32'00"	2h41'00"	2h59'00"	3h13'00"	3h27'00"	3h41'00"	3h55'00"	4h09'00"	4h35'00"	5h00'00"
100 kms	7h45'00"	8h15'00"	8h45'00"	9h20'00"	9h55'00"	10h30'00"	11h05'00"	11h40'00"	12h15'00"	13h30'00"	15h00'00"
24 heures	200kms	210kms	205kms	200 kms	190kms	180kms	170kms	160kms	150kms	120kms	100kms
Ekiden	2h10'20	2h14'10	2h20'10	2h29'00	2h38'20	2h47'40	2h57'00	3h06'20	3h15'40	3h36'00	4h05'00

Masculins			Ekiden			Féminins			Ekiden		
	Nbre Coureurs	Points FFA	Nbre d'équipes	Points FFA	Nbre de points		Nbre Coureurs	Points FFA	Nbre d'équipes	Points FFA	Nbre de points
international 1		17		102		international 1		17		102	
international 2		15		90		international 2		15		90	
national 1		13		78		national 1		13		78	
national 2		11		66		national 2		11		66	
national 3		9		54		national 3		9		54	
régional 1		7		42		régional 1		7		42	
régional 2		6		36		régional 2		6		36	
régional 3		5		30		régional 3		5		30	
départemental 1		4		24		départemental 1		4		24	
départemental 2		3		18		départemental 2		3		18	
départemental 3		2		12		départemental 3		2		12	
Autres		1		6		Autres		1		6	

Autres: Tout participant ayant réalisé une performance supérieure à D3 marque 1 point ou 6 points pour les équipes Ekiden

Cotation de la course

--	--

DROITS D'ORGANISATION DES LABELS FFA 2010

Tarifs des Courses à Labels :

→ Courses à Label International

- 15 000 arrivants et plus :	2 600 €
- de 10 000 à 14 999 arrivants :	2 200 €
- de 5 000 à 9 999 arrivants :	1 800 €
- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ Courses à Label National

a) Courses qualificatives, classantes, classiques et Nature :

- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ Courses Relais et Ultra (National)

Les droits sont fixés à : **500 €**

→ Courses à Label Régional

a) Courses qualificatives et classantes (10 km, Marathon et Semi-marathon) :

- 3000 arrivants et plus :	800 €
- de 1 500 à 2999 arrivants :	640 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	480 €
- de 300 à 499 arrivants :	320 €
- de 100 à 299 arrivants :	240 €
- moins de 100 arrivants :	160 €

b) Courses classantes (15, 20, 25, 100 km et 24 heures) et autres distances :

- 1 500 arrivants et plus :	480 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	320 €
- moins de 100 à 499 arrivants :	160 €
- moins de 100 arrivants :	120 €

c) Courses de relais :

- 50 équipes et plus :	180 €
- moins de 50 équipes :	100 €

d) Courses à label Montagne :

Les droits sont fixés à : **240 €**

→ Courses à Label Départemental

Les frais de gestion (frais de dossier et activités annexes de la Commission) sont fixés par la CDCHS.

Nota : Une réduction de 50 % sera accordée pour un deuxième label (celui dont les droits d'organisation sont les plus faibles) si la deuxième course à label est organisée le même jour.

CANDIDATURE A LA RECONNAISSANCE D'ÉPREUVES DE COURSES HORS STADE 2010

Structure FFA, support de l'organisation (à remplir obligatoirement)

N° du club FFA : Nom du Club FFA :

La ligue (si organisatrice) ou le CDA (si organisateur):

Représentant(e) de l'organisation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones : Télécopies :

Travail : Travail :

Domicile : Domicile :

Club : Club :

Portable :

Email : Site Internet :

1. Reconnaît avoir pris connaissance de la circulaire relative aux épreuves à Labels 2010 et demande l'inscription de l'épreuve :

Nom de l'épreuve :

Distance : Date : Ville d'arrivée exact de l'épreuve :

LABEL INTERNATIONAL **LABEL NATIONAL** **LABEL REGIONAL**

Suivant la définition des familles des courses hors stade (point 3).

Epreuve : **qualificative/classante** **populaire, classique**
 nature **par étape, relais et ekiden**

2. S'engage à respecter l'ensemble des règlements IAAF, FFA/CNCHS et l'intégralité du cahier des charges

3. Joint à cette demande un chèque **à l'ordre de la Ligue** de :

MONTANT :	Euros
-----------	-------

4. Envoi cette demande à sa CRCHS **avant le 5 octobre 2009**.

Date Signature Cachet de la structure FFA organisatrice

Date de réception à la CRCHS	Avis et signature du Président de la CRCHS

A COMPLETER DE FACON EXHAUSTIVE et A ADRESSER A VOTRE CRCHS



FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES EPREUVES CANDIDATES

A UN LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL OU REGIONAL

NOM DE L'EPREUVE :

Lieu : Date :

Heure de départ : Distance : Km

Société de chronométrie (nom+Tél.+Email) :

Logiciel utilisé pour les engagements et résultats : Logica Gmcap Autre

N° du certificat de mesurage délivré par le C.T.M. :

Dénivelé :

Nombre d'arrivants de la dernière édition (uniquement pour la course concernée) :
Joindre un classement complet si l'épreuve n'avait pas de label en 2009.

Records de l'épreuve (Année - Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- Masculin :
- Féminin :

Performances de la dernière édition : (Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- 1^{er} Homme :
- 1^{ère} Femme :

PERSONNE A CONTACTER POUR LES ENGAGEMENTS :

Nom / Prénom :

Adresse :

..... Cp / Ville :

Tél. : Fax :

Portable :

Email : Site :

**A COMPLETER DE FACON EXHAUSTIVE ET
A ENVOYER A VOTRE CRCHS
TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU ILLISIBLE SERA REFUSE**

FICHER RESULTATS A ENVOYER A LA FFA

Le système de gestion des performances a été mis en place à la Fédération Française d'Athlétisme, regroupant les résultats piste, salle, cross, route dans une base unique de performances.

Afin de pouvoir :

Récupérer les résultats de votre épreuve pour :

- Etablir la liste des qualifiés aux Championnats de France ou Nationaux,
- Réaliser une compilation des fichiers des performances pour les recherches,
- Etablir un bilan des performances sur 10km, 15km, 20km, Semi-marathon, Marathon, 100km, 24 heures et Ekiden
- Elaborer « Athlérama » (annuaire statistiques relatant toutes les performances de niveau national et au-dessus)
- Etablir le classement VK et le classement des clubs.

Vous devez adresser sous 48 heures à :

- **CNCHS, Fédération Française d'Athlétisme, 33, avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13**
Tél : 01 53 80 70 63 - Email : resultats.cnchs@athle.org
- Et à votre **CRCHS et Ligue**

Un fichier informatique

- selon le format logicaroute (fichier d'export NXTR)

OU

- un fichier GMCAP (.cap)

OU

- selon le protocole logica en format txt, séparateur tabulation, **les champs suivants sont obligatoires**

Licence	Nom	Prénom	Nation	Code club	équipe	Année naissance	Catégorie	Sexe	Code d'appel	Place	Perf	Lieu	Titre compétition	Date compétition
Nolicence	Nom	prenom	Natio	Code club	nomequi	anneenai	ssance	sexe	codeappel	place	performanc	lieu	nom	debut
e	Nom	prenom	nalité	club	pe	ssance	catégorie	sexe	codeappel	place	en	compétition	compétition	compétition
645922	DUPONT	MARCEL	FRA	075000	Club y	1958	V1	M	261	1	3345	PARIS	10 KM DE XY	25/08/06
354122	DUPONT	AUDREY	FRA	059000	Club x	1978	SE	F	261	2	3455	PARIS	10 KM DE XY	25/08/06

Détails des champs :

Licence : 6 à 7 chiffres ou Pass running : lettre T suivie de 6 chiffres

Code club : 6 chiffres

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres

Catégorie : 2 caractères ; MI, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

N'indiquer que les numéros de licences FFA,
Ecrire les noms en majuscules,
Ne pas mettre d'accents,
Ne pas abrégé les prénoms composés.
Ne pas utiliser dans les divers champs de # ? !



ENTETE LOGICA

Elle est composée de 2 lignes,
 Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,
 Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E//info libre/Départementéquipe/Ligueéquipe/O/Infoutilisateur/Annéenaissance/Catégorie/Sexe/Département/Ligue/Nomlisted'engagé(e)s/Nomcourse/Coded'appel/Distance/Durée/Place/Perf/Qualif/Lieu/Titrecompétition/Date **compétition**/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/nolicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe/indiceequipe/typeengagement/commentaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/anneenaissance/categorie/sexe/nodept/noligue/nomepreuve/nomcourse/**codeappel**/distancecourse/duree/**place/performance**/qualif/**lieucompétition/nomcompétition/debutcompétition**/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typellicence/ordreathlete/categorieekiden/sexeekiden/placeekiden/performancecumuln/performanceindn

NOTA : Afin que tous les fichiers soient exploitables, les organisateurs sont tenus de respecter IMPERATIVEMENT le protocole ci-dessus. Les résultats qui ne correspondront pas au protocole ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Trop de résultats arrivent avec des erreurs dans les noms, prénoms, n° licence, etc., ce qui complique la tâche des classeurs. Quel que soit le logiciel utilisé, vous devez utiliser la base des licenciés, pass running et club pour faire les engagements des athlètes. Vérifier auprès de votre prestataire informatique s'il peut assurer ce service. (cf. annexe 12)

La FFA vous met à disposition Logica Cross/Route, ainsi que la base des licences, pass running et clubs, afin de procéder et de faciliter la saisie des engagements, et à l'élaboration des résultats. (cf. annexe 11)

CATEGORIES D'EPREUVES

Code d'appel	épreuve	Code d'appel	épreuve
261	10km route	295	marathon
265	15km route	296	Ekiden
269	20km route	298	24 heures
271	semi marathon	299	100km route
275	25km route	005	Trails et courses nature
001	cross	002	Montagnes

CAS PARTICULIER

EKIDEN :

Entête logica pour un Ekiden

Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,

Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E/I/info libre/Département/équipe/Ligue/équipe/O/Infoutilsateur/Annéenaissance/Catégorie/Sexe/Département/Ligue/Nomlisted'engagé(e)s/Nomcourse/Coded'appel/Distance/Durée/Place/Perf/Qualif/Lieu/Titrecompétition/Da te compétition/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/nollicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe/indiceequipe/typeengagement/commenaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/anneenaissance/categorie/sexe/nodept/noligue/nomepreuve/nomcourse/codeappel/distancourse/duree/place/performance/qualif/lieucompetition/nomcompétition/debutcompétition/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typellicence/ordreathlete/categorieekiden/sexeekiden/placeekiden/performancecumuln/performanceindn

Détails des champs :

Licence : 6 à 7 chiffres ou Pass running : lettre T suivie de 6 chiffres

Code club : 6 chiffres à remplir dans les champs N° club athlète/N° club équipe

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres **exemple : 1978**

Catégorie athlètes : 2 caractères ; **MI, PO, EA, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4**

Catégorie ekiden :

- équipes masculines = TC
- équipes féminines = TC
- équipes vétérans = VE
- équipes mixtes = MIX (NB : ne pas mettre de sexe ekiden)

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

Perf, ce champ intègre les performances individuelles cumulées,

Perf Ekiden représente le temps final de l'équipe,

Perf indiv Ekiden représente le temps individuel des athlètes,

En cas de problème contacter le Référent Dai DAM

Direction événementielle - resultats.cnchs@athle.org - 01 53 80 70 63



Partenaire Principal de la Fédération Française d'Athlétisme



CODE DES NATIONS

PAYS	CODE	PAYS	CODE	PAYS	CODE	PAYS	CODE
AFGHANISTAN	AFG	DANEMARK	DEN	KOWEIT	KUW	PORTO RICO	PUR
ANTILLES NEERLANDAISES	AHO	DJIBOUTI	DJI	LAOS	LAO	POLYNESIE FRANCAISE	PYF
ANGUILLA	AIA	DOMINIQUE	DMA	LETTONIE	LAT	QATAR	QAT
ALBANIE	ALB	REPUBLIQUE DOMINICAINE	DOM	LIBYE	LBA	ROUMANIE	ROM
ALGERIE	ALG	EQUATEUR	ECU	LIBERIA	LBR	AFRIQUE DU SUD	RSA
ANDORRE	AND	EGYPTE	EGY	SAINTE-LUCIE	LCA	RUSSIE	RUS
ANGOLA	ANG	ERYTHREE	ERI	LESOTHO	LES	RWANDA	RWA
ANTIGUA	ANT	EL SALVADOR	ESA	LIBAN	LIB	SAMOA OCCIDENTALES	SAM
ARGENTINE	ARG	Espagne	ESP	LIECHTENSTEIN	LIE	SERBIE ET MONTENEGRO	SCG
ARMENIE	ARM	ESTONIE	EST	LITUANIE	LTU	SENEGAL	SEN
ARUBA	ARU	ETHIOPIE	ETH	Luxembourg	LUX	SEYCHELLES	SEY
SAMOA AMERICAINES	ASA	FIDJI	FIJ	MACAO	MAC	SINGAPOUR	SIN
AUSTRALIE	AUS	FINLANDE	FIN	MADAGASCAR	MAD	SAINT KITTS ET NEVIS	SKN
Autriche	AUT	France	FRA	MAROC	MAR	SIERRA LEONE	SLE
AZERBAIDJAN	AZE	MICRONESIE	FSM	MALAYSIE	MAS	SLOVENIE	SLO
BAHAMAS	BAH	GABON	GAB	MALAWI	MAW	SAINT-MARIN	SMR
BANGLADESH	BAN	GAMBIE	GAM	MOLDAVIE	MDA	ILES SALOMON	SOL
BARBADE	BAR	GRANDE BRETAGNE / IRLANDE NORD	GBR	MALDIVES	MDV	SOMALIE	SOM
BURUNDI	BDI	GUINEE-BISSAU	GBS	Mexique	MEX	SRI LANKA	SRI
Belgique	BEL	GEORGIE	GEO	MONGOLIE	MGL	REP. DE SAO TOME ET PRINCIPE	STP
BENIN	BEN	GUINEE-EQUATORIALE	GEQ	EX. REP. YOUGOSLAVE MACEDOINE	MKD	SOUDAN	SUD
LES BERMUDES	BER	Allemagne	GER	MALI	MLI	SUISSE	SUI
BHOUTAN	BHU	GHANA	GHA	MALTE	MLT	SURINAME	SUR
BOSNIE HERZEGOVINE	BIH	GIBRALTAR	GIB	MONTERRAT	MNT	REPUBLIQUE SLOVAQUE	SVK
BELIZE	BIZ	GRECE	GRE	MONACO	MON	SUEDE	SWE
BELARUS	BLR	GRENADE	GRN	MOZAMBIQUE	MOZ	SWAZILAND	SWZ
BOLIVIE	BOL	GUATEMALA	GUA	ILE MAURICE	MRI	SYRIE	SYR
BOTSWANA	BOT	GUINEE	GUI	ILES MARSHALL	MSH	TAHITI	TAH
BRESIL	BRA	GUAM	GUM	MAURITANIE	MTN	TANZANIE	TAN
BAHREIN	BRN	GUYANE	GUY	MYANMAR	MYA	TONGA	TGA
BRUNEI	BRU	HAÏTI	HAI	NAMIBIE	NAM	THAILANDE	THA
BULGARIE	BUL	HONG KONG - CHINE	HKG	NICARAGUA	NCA	TADJIKISTAN	TJK
BURKINA FASO	BUR	HONDURAS	HON	PAYS BAS	NED	TURKMENISTAN	TKM
REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE	CAF	HONGRIE	HUN	NEPAL	NEP	ILES TURKS ET CAICOS	TKS
CAMBODGE	CAM	INDONESIE	INA	ILE NORFOLK	NFI	TIMOR ORIENTAL	TLS
CANADA	CAN	INDE	IND	NIGERIA	NGR	TOGO	TOG
ILES CAIMANS	CAY	REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN	IRI	NIGER	NIG	CHINESE TAIPEI	TPE
CONGO	CGO	Irlande	IRL	ILES MARIANES	NMA	TRINITE ET TOBAGO	TRI
TCHAD	CHA	IRAK	IRQ	NORVEGE	NOR	TUNISIE	TUN
CHILI	CHI	ISLANDE	ISL	NAURU	NRU	TURQUIE	TUR
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	CHN	ISRAEL	ISR	NOUVELLE ZELANDE	NZL	EMIRATS ARABES UNIS	UAE
COTE D'IVOIRE	CIV	ILES VIERGES	ISV	OMAN	OMN	OUGANDA	UGA
CAMEROUN	CMR	Italie	ITA	PAKISTAN	PAK	UKRAINE	UKR
REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	COD	ILES VIERGES BRITANNIQUES	IVB	PANAMA	PAN	URUGUAY	URU
ILES COOK	COK	JAMAIQUE	JAM	PARAGUAY	PAR	ETATS UNIS d'AMERIQUE	USA
COLOMBIE	COL	JORDANIE	JOR	PEROU	PER	OUZBEKISTAN	UZB
COMORES	COM	JAPON	JPN	PHILIPPINES	PHI	VANUATU	VAN
ILES DU CAP VERT	CPV	KAZAKSTAN	KAZ	REP. DEMOCRATIQUE DE COREE	PKR	VENEZUELA	VEN
COSTA RICA	CRC	KENYA	KEN	PALESTINE	PLE	VIETNAM	VIE
CROATIE	CRO	KIRGHIZSTAN	KGZ	PALAU	PLW	SAINT-VINCENT	VIN
CUBA	CUB	KIRIBATI	KIR	PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE	PNG	REPUBLIQUE DU YEMEN	YEM
CHYPRE	CYP	COREE	KOR	POLOGNE	POL	YOUGOSLAVIE	YUG
REPUBLIQUE TCHEQUE	CZE	ARABIE SAOUDITE	KSA	Portugal	POR	ZAMBIE	ZAM
						ZIMBABWE	ZIM



FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME

JURY DES EPREUVES A LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL OU REGIONAL

NOM DE LA COURSE :

LIEU : DATE :

LIGUE : DEPARTEMENT :

FONCTION	NOM PRENOM	QUALIFICATION	LICENCE	CLUB
Directeur de Course				
Officiel Juge Arbitre de CHS				
Officiel Adjoint de CHS				
Chronométrateur Général				
Chronométrateurs Adjoints				
Starter				
Responsable arrivée				
Responsable escorteurs antidopage				
Responsable départ				

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS et par internet à l'officiel Logica joint aux résultats

Visa de l'organisation

Le

Visa de la Ligue

Le



Partenaire Principal de la Fédération Française d'Athlétisme



ADRESSES EMAILS DES C.R.C.H.S.

REGIONS	EMAIL LIGUES	EMAIL CRCHS
ALSACE	lraa@crosa.com	crchsals@club-internet.fr
AQUITAINE	president@athletismeaquitain.org	rjourdan@wanadoo.fr
AUVERGNE	athle.auv@wanadoo.fr	michelgougat@hotmail.fr
BASSE NORMANDIE	lbna@fr.st	hamard.julien@free.fr
BOURGOGNE	ffaligebou@wanadoo.fr	ffacrchsbou@wanadoo.fr
BRETAGNE	bretagne-athletisme@wanadoo.fr	crchsbre@club-internet.fr
COTE D'AZUR	ligue@athlecotedazur.org	Lcaachs@aol.com
CENTRE	athle.centre@wanadoo.fr	jpcalenge@free.fr
CHAMPAGNE-ARDENNE	LCAathletisme@wanadoo.fr	crchscha@wanadoo.fr
CORSE	ligue.cor@athle.org	hubert.a@etm-sa.fr
FRANCHE COMTE	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr	Orphee.rose@gmail.com
GUADELOUPE	ligue.athlegua@wanadoo.fr	ligue.athlegua@wanadoo.fr
GUYANE	daniel.lapompe-paironne@wanadoo.fr	
HAUTE NORMANDIE	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr
ILE DE FRANCE	jack.roulet@athleif.org	chantal.sechez@wanadoo.fr
LANGUEDOC ROUSSILLON	lalr@wanadoo.fr	crchslan@club-internet.fr
LIMOUSIN	ligue.athlelim@wanadoo.fr	laurent.lasvergnas@wanadoo.fr
LORRAINE	ligorathletisme@free.fr	Michel.folley@numericable.fr
MARTINIQUE	ligue.athle972@orange.fr	beauval_y@yahoo.fr
NOUVELLE CALEDONIE	lnca@lagoon.nc	berthet@lagoon.nc
NORD PAS DE CALAIS	contact@lnpca.org	crchsnpc@wanadoo.fr
PICARDIE	picardie.athletisme@wanadoo.fr	crchspic@aol.com
PAYS DE LA LOIRE	athle.paysloire@wanadoo.fr	g.claire@orange.fr
POITOU-CHARENTES	ligueathle-poi@wanadoo.fr	Joel.geay@club-internet.fr
PROVENCE	liguepro@wanadoo.fr	g_malagoli@yahoo.fr
MIDI-PYRENEES	secretariat.lmpa@wanadoo.fr	secretariat.lmpa@wanadoo.fr
REUNION	lra974@wanadoo.fr	Boyer.joseph@voila.fr
RHONE-ALPES	athle.rhone.alpes@wanadoo.fr	fservais@club-internet.fr

LABEL DE COURSES EN MONTAGNE 2010 CANDIDATURE A LA RECONNAISSANCE D'EPREUVE

Structure FFA, support de l'organisation (à remplir obligatoirement)

N° du club FFA : Nom du Club FFA :

La ligue (si organisatrice) ou le CDA (si organisateur):

Représentant(e) de l'organisation :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones : Télécopies :

Travail : Travail :

Domicile : Domicile :

Club : Club :

Portable :

Email : Site :

1. Reconnaît avoir pris connaissance du cahier des charges

NOM DE L'EPREUVE :

Date :

Nombre d'athlètes classés en 2009 : Lieu exact de l'épreuve :

2. envoie cette demande à sa CRCHS avant le 5 octobre 2009,

3. S'engage à respecter l'ensemble des règlements FFA et CNCHS (catégories d'âges, classements, etc...),

4. S'engage à respecter le cahier des charges des labels,

5. Joint à cette demande un chèque de 240 euros (**à l'ordre de la Ligue**) (voir annexe 2)

6. S'engage à envoyer les résultats sous 48 heures à la FFA resultats.cnchs@athle.org, et à la Ligue suivant la procédure logica

Date

Avis du Président de la CRCHS

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES EPREUVES A LABEL MONTAGNE 2010

NOM DE L'ÉPREUVE :

LIEU :

DATE :

Type de d'Épreuve : Montagne « classique » Course en côte

HEURE DE DEPART :

DISTANCE :

Dénivelé positif

Parcours - Montée

Dénivelé total

Parcours - Montée/Descente

Revêtement du parcours :

Société de chronométrie (nom+Tél.+Email) :

Logiciel utilisé pour les engagements et résultats : Logica Gmcap AutreDESCRIPTIF DU PARCOURS :

.....

.....

.....

Joindre un profil du parcours à l'adresse email : cnchs@athle.org

PERSONNE À CONTACTER POUR LES ENGAGEMENTS

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tel. : Fax :

Portable :

Email : Site :

INSCRIPTIONS EN LIGNE



Avec la FFA, Tous en ligne pour prendre le départ !

La Fédération Française d'Athlétisme vient à nouveau d'innover auprès des coureurs et des organisateurs de course en lançant récemment son nouveau service "Inscription en ligne".

En se rendant sur le site de la FFA www.athle.com, les coureurs peuvent désormais s'inscrire depuis chez eux à moindre frais, d'un simple clic. Effectif pour une partie des courses, ce nouveau service est ouvert à l'ensemble des courses à label FFA.

Alors rendez-vous sans plus tarder sur le site www.athle.com pour découvrir en direct l'"Inscription en ligne" !



+ rapide



+ souple



+ économique



Inscription en ligne
Un service édité par sport-up.fr

ORGANISATEURS! Bénéficiez de

- > Un service gratuit
- > Une simplification administrative et de secrétariat
- > Un vecteur de communication supplémentaire
- > Une formulaire d'inscription adapté à votre épreuve
- > La mise en ligne des résultats
- > Un espace "Actualité" pour vos communiqués de presse
- > Une inscription rapide
- > Une information complète
- > Un paiement sécurisé SSL par carte bancaire
- > Une confirmation d'inscription par email
- > Une consultation des résultats
- > Une réception par SMS de leur temps et classement

ORGANISATEURS! Proposez aux participants 

www.athle.com

LOGICA CROSS-ROUTE

FORMULAIRE DE COMMANDE

1.1 I- PRESENTATION

•But :

Uniformité dans le format des résultats, facilité de transfert des résultats vers la Fédération Française d'Athlétisme, Internet.

•En utilisant ce logiciel vous pourrez :

1. Gérer entièrement votre compétition, saisie des engagés, éditions des séries, et des résultats.
2. Récupérer un fichier de résultats qui peut directement être transmis sur internet.

1.2 II- MATERIEL NECESSAIRE

- Microsoft Windows 98 (ou supérieur) ou Microsoft Windows NT 4.0 (ou supérieur),
- PC Pentium avec 32 Mo de RAM (64 Mo pour Windows NT)
- Ecran VGA (ou supérieur),
- Souris,
- Lecteur de CD-ROM pour l'installation,
- Place disque 40 Mo.

1.3 III- COMMENT VOUS LE PROCURER

Pour cela, il vous suffit de nous retourner ce formulaire après l'avoir rempli

Attention : si votre Organisation n'est pas affiliée à la FFA, le tarif est de **100 euros**, toujours pour un abonnement annuel.

LOGICA CROSS-ROUTE

Premier abonnement - Renouvellement

Nom :	Prénom :	N° Licence :
Structure (<input type="checkbox"/> Lig, <input type="checkbox"/> CD, <input type="checkbox"/> Club) :		N° : _____
Adresse (pour envoi du logiciel) :		
Téléphone 1:	Téléphone 2 :	
Télécopie :	E-mail :	
Code d'accès SIFFA de l'Officiel Logica :		
Nombre d'exemplaire(s) :		

DATE :

* 100 euros pour les organisations non affiliées à la FFA.

SIGNATURE :



SOCIETES DE CHRONOMETRIE A LA NORME LOGICA

ATS

Tél. : 04 67 45 41 10
 Fax : 04 67 03 48 07
 Email : contact@ats-sport.com
 Site : www.ats-sport.com

AU 4EME TOP

Tél. : 08 20 40 66 04
 Fax : 05 58 74 51 84
 Email : 4top@wanadoo.fr
 Site : www.au4etop.fr

CEVENNES SPORT

Tél. : 04 66 52 35 39
 Fax : 04 66 52 35 39
 Email : cevennes.sports@wanadoo.fr
 Site : www.cevennes-sports.fr

CHRONO COMPETITION

Tél. : 03 88 29 03 40
 Fax : 03 88 26 34 66
 Email : chronocompetition@yahoo.fr

CHRONO COURSE

Tél. : 02 97 40 43 51
 Fax : 02 97 63 07 49
 Email : info@chrono-course.org
 Site : www.chrono-course.org

CHRONO SPORTS

Tél. : 04 94 25 01 44
 Fax : 04 94 25 01 44
 Email : sarchronosports@aol.com
 Site : www.chronosports.fr

CHRONOMÉTRAGE 2XL PROMOSPORT

Tél. et Fax : 01 39 48 01 49
 Gms : 06 75 62 96 26
 Email : nadine.weiss@1fohelp.com
 Site : <http://perso.orange.fr/2xlpromosport/>

CHRONOS METRON

Tél. : 06 13 20 63 45
 Email : chronosmetron@chronosmetron.com
 Site : www.chronosmetron.com

CIMALP

Tél. : 04 93 31 49 40
 Fax : 04 92 12 87 14
 Email : cimalp@cimternet.com
 Site : www.cimternet.com

ASSOCIATION LIGUE NPC

Tel : 03 21 08 62 26
 Fax : 03 21 08 62 37
 Port : 06 85 13 95 41
 Email : glecler@wanadoo.fr
 Site : www.lnpca.org

GMCAP

Tél. : 02 99 55 79 31
 Email : gilles@gmevel.com
 Site : www.gmevel.com

IPITOS

Tél. : 02 41 30 44 54
 Fax : 02 41 30 46 78
 Email : ipitos@ipitos.com
 Site : www.ipitos.com/

KMS

Tél. : 04 91 34 50 20
 Fax : 04 91 34 50 35
 Email : contact@kms.fr
 Site : www.kms.fr

LISCRIADO

Tél. : 05 58 41 80 21
 Fax : 05 58 41 83 93
 Email : contact@liscriado.com
 Site : www.liscriado.com

MATSPORT

Tél. : 04 76 52 53 60
 Fax : 04 76 52 53 61
 Email : matsport@wanadoo.fr
 Site : www.matsport.com

SPORT INFO

Tél. : 04 50 69 46 69
 Fax : 04 50 69 46 70
 Email : info@sportinfo.com
 Site : www.sportinfo.com

TOP CHRONO

Tél. : 02 38 41 19 77
 Fax : 02 38 41 19 60
 Email : contact@topchrono.biz
 Site : www.topchrono.biz

NIKROME

Tél. : 09 51 17 84 65
 Email : contact@nikrome.com
 Site : www.nikrome.com

BREITZ CHRONO

Tél : 06 76 48 46 20
 Email : breizhchrono@orange.fr
 Site : www.breizhchrono.com

ASSOCIATION AOCHS

ILE DE FRANCE
 Tél : 01 64 39 47 80
 Email : gabriel.martineau@orange.fr

DE TEMPS EN TEMPS CHRONOMÉTRAGE

Tél. : 06 80 91 61 16
 Email : bordierbruno@wanadoo.fr
 Site : www.detempsentemps.com

CHRONO PRO

Tél. : 06 22 07 33 19
 Email : bagraph@chronopro.net
 Site : www.chronopro.net